

de s'entendre avec les Magyars. Les diverses diètes furent convoquées pour le 19 novembre 1866. Ce fut à Pesth que se décidèrent les destinées de l'empire: le nouveau ministre était décidé à ne traiter qu'avec les Hongrois. On lui a attribué un mot qui, vrai ou faux, peint toute sa politique: « Gardez vos hordes, aurait-il dit à un homme d'Etat hongrois, et nous garderons les nôtres. » Ces hordes, c'étaient en Hongrie: les Croates, les Serbes, les Roumains, les Slovaques; en dehors de la Hongrie: les Tchèques, les Slovènes, les Dalmates, les Polonais et les Ruthènes; des deux côtés, une majorité tenue en échec par la coalition de deux minorités. Les bases de l'*Ausgleich*, ou accord avec la Hongrie, furent posées par un comité de 67 membres de la diète hongroise, ayant à sa tête François Deak, le Franklin de la Hongrie, l'honnête patriote, l'inexorable légiste qui n'avait joué aucun rôle dans les révolutions, mais qui n'avait jamais rien abandonné des droits essentiels de son pays.

Le comité des soixante-sept demandait avant tout que le souverain reconnût la personnalité politique de la Hongrie en lui donnant un ministère spécial, et la continuité du droit historique en se faisant couronner comme l'avaient été ses prédécesseurs. Ces deux points furent accordés sans discussion.

Le 18 février 1867, la diète apprit la formation d'un ministère hongrois, dont le président fut un ancien émigré de 1849, le comte Jules Andrassy. Quelques jours avant, M. Belcredi, le ministre fédéraliste, avait donné sa démission. Le 8 juin, l'empereur François-Joseph fut couronné à Pesth avec pompe. Le 28 juin suivant, il sanctionna les décisions de la diète qui fixaient la situation de la Hongrie vis-à-vis des *autres pays de Sa Majesté* et modifiaient certains articles des lois de 1848. Voici l'analyse sommaire de ce document important qui annonça l'avènement officiel du dualisme et qui est encore aujourd'hui la charte de l'Etat autrichien.

Les premiers articles rappellent les droits généraux du royaume tels qu'ils sont exposés dans le diplôme d'inauguration.